

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 19 septembre 2022

**N° CP-2022-8-12-7**

**N° applicatif 4506**

### **12<sup>ème</sup> Commission**

Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale

#### **Service instructeur**

Service de l'environnement

#### **Service consulté**

## **MISE EN OEUVRE D'ACTIONS DANS LE CADRE DE LA DEMARCHE GERPLAN**

Résumé : Dans le cadre de la programmation GERPLAN 2022, la Collectivité européenne d'Alsace est sollicitée pour la mise en œuvre de vingt-cinq projets relevant des domaines de l'environnement, de l'agriculture, de l'alimentation, du paysage et de la sensibilisation au cadre de vie. Il vous est proposé de soutenir ces projets pour un montant total de subvention de 54 752 € (dont 36 594 € en investissement et 18 158 € en fonctionnement), qui ont fait l'objet d'un avis favorable de chacune des Commissions Territoriales concernées.

Le GERPLAN (Plan de Gestion de l'Espace Rural et Péri-urbain) est une démarche de territoire collective et participative, initiée et accompagnée par notre Collectivité et portée par les structures intercommunales.

Ses objectifs sont :

- de croiser les enjeux environnementaux, paysagers, agricoles et sociétaux du territoire concerné, sur la base d'un diagnostic partagé et d'une forte concertation entre acteurs locaux,
- d'établir une feuille de route collective et opérationnelle, validée à l'échelle locale pour répondre à ces enjeux.

Cette feuille de route se décline via la mise en œuvre d'actions programmées annuellement par chaque structure intercommunale engagée dans la démarche, portées par différents acteurs, publics, associatifs ou privés et soutenues financièrement, si elles répondent bien aux critères exigés par la Collectivité européenne d'Alsace.

Notre Collectivité est ainsi sollicitée pour la mise en œuvre de vingt-cinq opérations inscrites à la programmation GERPLAN 2022 des Communautés de communes Vallée de Kaysersberg, Pays Rhin Brisach, Région de Guebwiller, Sundgau, Sud Alsace Largue, Vallée de Saint-Amarin, Thann-Cernay, Vallée de la Doller et du Soultzbach et de Mulhouse Alsace Agglomération.

Ces projets ont fait l'objet d'un avis favorable des 13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> Commissions Territoriales (Région de Colmar, Agglomération de Mulhouse et Sud, Saint-Louis, Sundgau, Thur-Doller).

#### Territoire Région de Colmar

La commune d'ORBEY sollicite une subvention d'investissement de 6 400 € pour une commande groupée d'arbustes de variétés locales à destination des habitants des communes de la Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg.

Dans l'optique d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et d'apporter davantage d'ombre et de fraîcheur, la commune d'URSCHENHEIM sollicite une subvention d'investissement de 624 € pour la création d'un verger dans le jardin du presbytère ainsi que la plantation d'une haie vive côté Sud du village.

#### Territoire Agglomération de Mulhouse

La commune de LUTTERBACH sollicite une subvention d'investissement de 844 € pour la création d'un sentier de découverte piétonnier dans la zone humide de l'étang du Wehr, sur la rive droite du Dollerbaechlein. Sept panneaux didactiques et pédagogiques seront créés par le CINE du Moulin Nature, en partenariat avec le Syndicat du Dollerbaechlein.

La commune de RIEDISHEIM sollicite deux subventions d'investissement, détaillées comme suit :

- un montant de 3 750 € pour une commande groupée d'arbres et d'arbustes à destination des habitants du territoire et à visée pédagogique. La commune a en effet réalisé un catalogue permettant à chacun de choisir les essences adaptées à leur situation et de donner des conseils de plantations et d'entretien,
- un montant de 3 285 € pour l'aménagement paysager d'une parcelle située le long du canal du Rhône au Rhin, par la plantation d'une haie vive, de fruitiers haute tige et de petits fruits.

Le Syndicat des Communes de l'Île Napoléon sollicite également deux subventions d'investissement, détaillées comme suit :

- un montant de 4 703 € pour l'aménagement d'un cheminement piétonnier arboré et végétalisé rue d'Alsace à RIEDISHEIM par la plantation d'essences végétales locales (arbres et arbustes),
- un montant de 2 523 € pour l'aménagement paysager des abords du presbytère de BATTENHEIM.

#### Territoire Sud, Saint-Louis, Sundgau, Thur-Doller

La commune de FROENINGEN sollicite une subvention d'investissement de 2 176 € pour la construction d'un hôtel à hirondelles en lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux qui sera implanté dans le secteur de l'Etna.

La commune de MERTZEN sollicite elle aussi le soutien de notre Collectivité pour la construction d'un hôtel à hirondelles confectionné par des bénévoles. Elle réalisera une animation grand public et scolaire pour sensibiliser les habitants à la sauvegarde de ces oiseaux. Le montant sollicité en investissement est de 544 €.

La commune de DANNEMARIE sollicite quant à elle une subvention de fonctionnement de 960 € pour une campagne de sensibilisation des scolaires et des habitants à l'intérêt de préserver la biodiversité en ville et aux effets indésirables de l'éclairage nocturne sur une partie de cette dernière.

Depuis 2009, la commune de VIEUX-THANN s'est engagée dans la préservation et la rénovation d'un muret de pierres sèches dans une zone viticole AOC, soutenant un sentier très emprunté. Pour des raisons de coût, ce projet a été découpé en tranche annuelle. La commune sollicite ainsi cette année une subvention d'investissement de 2 760 € pour la restauration d'un linéaire de 18,50 m soit 30 m<sup>2</sup>.

La commune de LEIMBACH souhaite végétaliser la place de sa salle des fêtes et sollicite à ce titre une subvention d'investissement de 1 025 € pour la plantation d'une lignée d'arbres et d'arbustes d'espèces locales et adaptées.

Afin de mieux se faire connaître des habitants et de promouvoir les produits locaux qu'elle propose en vente directe sur le secteur sud Alsace, l'association RHENAMAP sollicite une subvention de fonctionnement de 2 783 €. Elle envisage ainsi des créations graphiques, la réalisation de flyers, une campagne d'affichage sur mobiliers urbains, une campagne de communication radio et sur les réseaux sociaux et des portes ouvertes sur les fermes adhérentes.

La commune de TAGOLSHEIM sollicite deux subventions d'investissement, détaillées comme suit :

- un montant de 1 821 € pour la création d'un hôtel à hirondelles réalisé par les agents communaux, qui sera implanté vers le square du pont de l'Ill et fera l'objet d'une animation auprès des enfants de l'école,
- un montant de de 4 524 € pour la création d'une zone verte au voisinage de l'aire de loisirs et de la salle communale, avec la plantation prévue de 35 arbres.

Afin de créer un espace paysager autour de la cour de l'école ainsi qu'une haie fruitière sur la place du cimetière, la commune d'UEBERSTRASS sollicite le soutien de notre Collectivité pour un montant en investissement de 515 €.

La commune de BETTENDORF sollicite quant à elle une subvention d'investissement de 1 100 € pour l'acquisition d'un désherbeur thermique, afin de faciliter l'entretien de ses espaces verts communaux.

Afin de sensibiliser les habitants à l'importance de protéger la biodiversité dans les espaces urbains et d'en favoriser le maintien et le développement, la commune d'ALTKIRCH souhaite créer une dizaine de nichoirs à oiseaux et faire un recensement de l'avifaune présente. A ce titre, elle sollicite une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 364 €.

La commune de TAGSDORF sollicite une subvention de fonctionnement de 1 200 € afin de mener une campagne de sensibilisation de deux classes de l'école primaire sur le thème des vergers, animée par la Maison de la Nature du Sundgau et co-organisée avec les enseignants.

La Communauté de communes Sundgau sollicite deux subventions de fonctionnement, détaillées comme suit :

- un montant de 1 335 € pour former et animer un réseau d'éco-jardiniers, relais auprès des habitants pour promouvoir le jardinage « au naturel »,

- un montant de 3 533 € afin de communiquer sur les animations GERPLAN menées auprès du grand public, tel que « Un été dans le Sundgau », des sorties nature estivales, un forum des associations et la réalisation d'un document bilan sur les actions GERPLAN : affiches, programme, spots promotionnels, etc.

La Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach sollicite une subvention de fonctionnement de 771 € pour son opération de commande groupée d'arbustes « Plantez le décor », menée conjointement avec les structures intercommunales de Thann-Cernay et Vallée de Saint-Amarin. 7 200 flyers seront distribués aux habitants du territoire.

Pour la même opération, la Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin sollicite une subvention de fonctionnement de 971 €.

#### Territoire Région de Colmar

La Communauté de communes de la Région de Guebwiller sollicite deux subventions de fonctionnement, détaillées comme suit :

- un montant de 3 750 € afin de mener des animations pédagogiques auprès des écoles primaires de son territoire sur le thème des vergers, du gaspillage alimentaire et de la consommation responsable,
- un montant de 1 491 € pour son opération de commande groupée d'arbres et d'arbustes « Plantons le décor » : réactualisation et diffusion du guide conseil à destination des habitants, commande et distribution des arbres et arbustes.

La liste de ces vingt-cinq actions ainsi que leur imputation budgétaire sont annexées au présent rapport.

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'accorder, dans le cadre de la démarche GERPLAN, une subvention à chacun des porteurs de projets des opérations listées dans le tableau annexé au rapport, dont le montant total s'élève à 54 752 € (dont 36 594 € en investissement et 18 158 € en fonctionnement). Les imputations budgétaires de chacune des opérations y sont également précisées.

Les subventions correspondantes feront l'objet d'un versement unique en fin d'opération. Les crédits nécessaires seront imputés aux programmes P226O002T05 pour l'investissement et P226O002T06 pour le fonctionnement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY